

Inscriptions : 120 membres

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	2
4. 200^e assemblée générale du SPECS-CSN.	2
5. Adoption du procès-verbal de la 199^e assemblée générale tenue le 11 février 2021, et suites.	2
6. Informations :	3
6.1 Programmes d'études.	3
6.2 Remue-méninges de la rentrée automne 2021.	3
7. Présentation de rapports.	4
7.1 Rapport d'activités de l'exécutif (2019-2021).	4
7.2 Rapport financier d'étape.	4
8. Négociations.	4
9. Projet de tâches, volet 2 et demande de ressources.	5
10. Suites au CIDS du 12 mars 2021.	5
11. Modifications aux élections des comités.	6
12. Élections :	7
12.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateur.es.	7
12.2 Élections au bureau exécutif.	7
12.3 Élections aux comités institutionnels.	8
12.4 Élections et nominations sur les comités syndicaux.	12
13. Finances au SPECS-CSN :	13
13.1 Signature des effets bancaires (3 ^e signature).	13
14. Divers.	13
15. Levée de l'assemblée.	13

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 200.1

« Il est proposé de nommer Philippe Langlois à la présidence d'assemblée. »
Julie Dionne propose et Anne-Marie Leblanc appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 200.2

« Il est proposé d'accepter les deux nouvelles et nouveaux membres qui suivent : Marie-France Lanoue (Philosophie) et Joël Naggar (Techniques de travail social). »
Philippe Langlois propose et Geneviève Charest appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 200.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour présenté. »
Sophie Hébert propose et Josée Morais appuie.
Adoptée à la majorité.

4. 200^e assemblée générale du SPECS-CSN.

Mathieu Poulin-Lamarre fait un survol historique du SPECS-CSN et souligne qu'il s'agit de la 357^e assemblée.

5. Adoption du procès-verbal de la 199^e assemblée générale tenue le 11 février 2021, et suites.

Résolution 200.4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 197^e assemblée générale tenue le 11 février 2021 tel que présenté. »

Catherine Ladouceur propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à la majorité.

Suites au procès-verbal :

- **PER :**
Le MIFI du gouvernement du Québec avait annoncé pour la période de novembre 2020 à 2021 la suspension de tous les programmes de parrainage. L'EUCM avait demandé la levée de cette mesure. Le ministère est revenu sur sa décision il y a un mois et ainsi pour une troisième fois, le Cégep de Sherbrooke va pouvoir accueillir une personne réfugiée.
- **Belenios**
Jean-Thomas Courchesne explique que nous ne procéderons pas par Belenios pour cette assemblée générale suite à une série de tests qui ont été fait de concert avec Luc Loignon. Le système de vote par Zoom est considéré comme sécuritaire et les rapports permettent de certifier les bulletins de vote. Les scrutateurs, Anne-Marie Leblanc et Martin Fontaine, pourront lire et annoncer les résultats. Cette méthode devrait être plus rapide et efficace pour les votes secrets, les votes à mains levée demeurent avec la procédure habituelle.

6. Informations :

6.1 Programmes d'études.

Il y a quatre situations spécifiques liées à des programmes :

- **Pour TBU (Techniques de bureautique)**, le ministère s'aligne pour abolir le programme plutôt que l'actualiser. Il y a une dizaine de compétences qui semblent trop semblables au diplôme en secrétariat. Le programme de TBU deviendrait une voie de sortie du programme d'administration. Des enseignant.es de Techniques administratives seront convié.es pour entendre les préoccupations dans les prochaines semaines. On parle d'un corps professoral à prédominance féminine.
- **Soins infirmiers** : L'OIIQ (Ordre des infirmières et infirmiers du Québec) a remis en question le fait que les diplômés du DEC en Soins infirmiers puissent effectuer certains actes qui pourraient plutôt être réservés au baccalauréat. On parle d'un corps professoral à prédominance féminine. Il est difficile pour ces enseignants.es de se mobiliser en période de pandémie.
- **En TGE (Technologies du génie électrique)**, la direction vient de décider pour une deuxième année consécutive de ne pas aller au deuxième tour d'inscription pour Télécommunications faute d'une assez grande quantité d'inscriptions. Ce programme devrait entrer en actualisation prochainement.
- **Pour SPU (Services préhospitaliers d'urgence)**, les négociations entre les deux directions du Cégep de Sherbrooke et de Beauce-Appalaches stagnent depuis quelques semaines. L'entente signée par les deux parties étant interprétée de manière différente des deux côtés.

L'exécutif invite les membres à rester vigilants et solidaires dans ces situations.

6.2 Remue-méninges de la rentrée automne 2021.

Les membres ont reçu un courriel de la direction les invitant à un remue-méninges sur le sujet des nouveaux étudiants et des nouvelles étudiantes qui feront leur passage du secondaire au cégep.

L'exécutif a contacté la direction en leur rappelant de nous contacter avant de nous envoyer de telles demandes. La direction a fini par concéder que nous avons en partie raison et que la date suggérée initialement ne convenait pas à nos tâches d'enseignement. Le gain fut donc de repousser cette date au 30 avril.

Puisqu'il n'y a pas de confirmation que des ressources seront mises en œuvre pour mettre en œuvre ces idées, si des ressources sont débloquées, il y aura une consultation des départements. Pour les départements qui ont reporté l'utilisation de leur ressource à l'automne prochain, cela peut être une bonne occasion de l'utiliser.

L'ensemble des idées seront d'abord analysées par le syndicat.

Questions et commentaires :

- Une membre explique que la direction prendra nos idées et qu'elles deviendront le sujet de la journée pédagogique en juin.
- Un membre souligne que plusieurs choses sont déjà faites dans nos SPR et que le remue-méninges a lieu d'être pour laisser libre cours à l'expression des idées.
- Un membre se demande pourquoi on s'alarme à l'avance au sujet de la rentrée, y a-t-il quelque chose de nouveau par rapport aux années passées ? Est-ce lié à la covid-19 ? Y a-t-il de nouvelles informations ?

- L'exécutif répond qu'il y a quand même eu un trou de 6 mois pour ces élèves du secondaire et qu'ils ont souvent été à l'école un jour sur deux.

7. Présentation de rapports.

7.1 Rapport d'activités de l'exécutif (2019-2021).

- L'exécutif fait la présentation d'une vidéo récapitulative des deux dernières années en 7 points.
- Les comités syndicaux ne sont pas soulignés directement dans le rapport, mais les comités femmes, mobilisation et environnement ont continué à se rencontrer pendant la pandémie.

Résolution 200.5

« Il est proposé de recevoir le rapport d'activités de l'exécutif couvrant la période 2019-2021. »

Jean-Thomas Courchesne propose et Jean-Luc Filion appuie.

Adoptée à la majorité.

7.2 Rapport financier d'étape.

- Normalement, l'exécutif faisait les prévisions et le rapport final, mais cette fois-ci étant donné les changements majeurs dans la prévision, il vaut la peine de faire un rapport d'étape.
- Avec la pandémie, beaucoup d'activités n'ont pas eu lieu pendant l'année.
- Des surplus budgétaires sont expliqués par l'absence d'utilisation des frais de représentation, une réduction des frais de bureau et télécommunications et des frais de comités.
- L'exécutif se penchera sur l'utilisation de l'excédent l'an prochain, puisqu'il ne s'agit pas d'un rapport final.

Résolution 200.6

« Il est proposé de recevoir le rapport financier d'étape soumis par le trésorier en date du 28 février 2021. »

Mylène Filion-Hébert propose et Simon Dostaler appuie.

Adoptée à la majorité.

8. Négociations.

Cela fait maintenant 1 an que nous sommes sans convention collective et c'est celle qui allait se terminer en 2020 qui fait encore office de notre convention actuelle. Aujourd'hui, l'exécutif a fait un *photobooth* pour mobiliser les membres et produire une vidéo commémorative.

L'exécutif présente sommairement les nouvelles patronales. Les présidents.es des grandes centrales syndicales ont été réunies hier soir avec la ministre Sonia Lebel du Conseil du trésor. Grosso modo, les offres sont les mêmes, mais de légers paramètres ont été ajoutés avec des conditions qui ne sont pas encore spécifiées. La réaction des centrales syndicales a été négative et a l'impression que les gouvernements font durer les écarts entre les demandes et les offres qui sont encore très significatifs.

Le contexte de mobilisation commence à être en ébullition. Pour l'instant, on est dans un moment charnière où la pression devra être augmentée. Dans les prochaines semaines, les membres seront invités à participer à de nouvelles actions.

Questions et commentaires :

- Une membre s'est permis de répondre à Mario Lambert lorsqu'elle a reçu son scénario de tâches de l'année. Elle propose ce moyen de pression.

9. Projet de tâches, volet 2 et demande de ressources.

- L'exécutif parle du projet de tâches qui est en négociation pour l'automne. Une hausse importante des demandes d'admission est observée au premier tour dans les programmes contingentés. Il y a des ajouts de groupe en Sciences nature et humaines. Il y a une diminution légère de la population dans certains programmes spécifiques en deuxième et troisième année. Les projets EESH en cours sont reconduits.
- L'exécutif a reçu 67 demandes analysées par l'équipe du CRT dans les dernières semaines. Des réponses seront envoyées lors de la réception du projet de tâche.
- Il pourrait y avoir de l'ajout de soutien à l'automne pour avoir des agents administratifs et des appariteurs dans les programmes qui en ont de besoin.
- L'exécutif s'assure qu'il n'y ait pas de coupe dans les coordinations dans le modèle actuel.

Questions et commentaires :

- Des membres soulignent la qualité du travail effectué par l'exécutif et l'équipe du CRT, particulièrement Amélie Gauthier, dans la dernière année.
- Un membre souligne le travail de négociation du SPECS.
- Un membre se demande si la direction aura une certaine élasticité dans la distribution des ressources. L'exécutif répond qu'on se permettra d'insister s'il manque de la ressource pour mettre en place des projets ou soutenir les coordinations. La direction est consciente que nous sommes sous-financés considérant la grande quantité de programmes offerts en vertu du nombre d'étudiantes et d'étudiants.
- Une membre se demande s'il y a eu un débouché au sujet de la coordination et de la possibilité d'avoir des agents administratifs d'engagés pour les décharger de certaines tâches.
- Un membre souligne le travail de rigueur de l'exécutif au cours de la dernière année et rappelle que les besoins resteront écrits même si les solutions n'arrivent pas de la part de la direction. L'exécutif souligne la richesse de l'équipe en CRT, la diversité des gens autour de la table fait que le travail de tous porte fruits.

10. Suites au CIDS du 12 mars 2021.

L'exécutif a eu le plaisir de rencontrer une personne déléguée de chacun des départements au dernier CIDS, qui fut extrêmement riche en échanges d'une durée de 75 minutes de demandes de projets. L'exécutif a réalisé qu'il y a un déficit présentement et que plusieurs activités sont mises de côté. Le travail n'est pas terminé. L'exécutif présente une recommandation pour engager le premier pas.

Résolution 200.7

« Il est proposé que le SPECS demande à la direction de financer les projets existants avant de faire un appel à de nouveaux projets à partir de l'année 2022-2023. »

Guillaume Lallier propose et Michèle Le Risbé appuie.

Adoptée à la majorité.

11. Modifications aux élections des comités.

L'exécutif propose d'alléger le processus d'élection et fait une recommandation :

Questions sur la première recommandation :

- Une membre se demande s'il est possible de proposer une autre personne en cours de mandat puisque leur département n'est pas prêt à voter ce soir ? L'exécutif répond que le département pourrait le faire savoir et qu'à la prochaine assemblée on entérine la nouvelle personne en poste si la personne précédente quitte son poste.
- Un département a le privilège de nommer une personne, s'il y a lieu, l'assemblée générale va entériner cette possibilité. S'il y a vacances et en attendant la prochaine assemblée générale, l'exécutif pourrait approuver une personne par intérim en attendant son entérinement à la prochaine assemblée générale.
- Un membre se demande qu'est-ce que cela change par rapport à la situation actuelle ? L'exécutif répond qu'avant on n'acceptait aucune proposition des départements. Il y avait une élection au moment même d'une assemblée générale annuelle. Si des propositions de département sont soumises à l'exécutif, cela permet d'adopter les candidatures en bloc en assemblée.
- L'exécutif précise qu'il y a une année de chevauchement actuellement.
- Un membre se demande s'il pourrait être élu ce soir et ensuite permettre à une autre personne de le remplacer dans le futur. L'exécutif répond que oui.
- Une membre se demande ce qu'il adviendra pour la commission des études, car elle vise une famille de département. L'exécutif répond en parlant des comités institutionnels où la personne est associée à un département spécifique; ce qui n'est pas le cas de la commission des études dans ce cas-ci.
- Une membre se demande si chaque candidature doit quand même être proposée par un département. L'exécutif répond que le département peut faire le choix pour un comité, l'information est transmise à l'exécutif et à l'assemblée générale. Un département pourrait décider de ne pas s'en occuper et de laisser l'assemblée générale s'en occuper.

Résolution 200.8

« Il est proposé pour tous les postes qui impliquent une personne spécifiquement rattachée à un département dans :

- *le comité de la politique culturelle;*
 - *le comité éthique de l'utilisation des animaux; et*
 - *le comité biosécurité,*
1. *que l'assemblée générale entérine le choix de la personne désignée par chacun des départements ciblés en vertu d'une proposition départementale dûment adoptée et transmise au SPECS au moins 24 heures avant la tenue de l'assemblée générale à laquelle se tient l'élection.*
 2. *qu'en cas de vacances sur un des comités concernés entre deux assemblées générales, le comité exécutif entérine le choix d'une personne qui assurera l'intérim, toujours sur la base d'une proposition départementale dûment adoptée et qui lui est transmise, jusqu'à la prochaine assemblée générale. »*

L'exécutif propose et Steve McKay appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Questions et commentaires sur la deuxième recommandation :

- Un membre souligne qu'il trouve la proposition intéressante, mais s'inquiète que pour les nouvelles personnes qui voudraient s'impliquer, le fait que ce soit un mandat de 2 ans ne pourrait pas leur faire peur et mettre un frein à leur implication ?
- Un autre membre trouve cela motivant au contraire, car une personne qui veut s'impliquer ne perdra pas la chance de pouvoir poursuivre pour une année supplémentaire. Cela amène une stabilité et une personne a le temps de connaître ses dossiers. Le membre félicite l'exécutif d'y avoir pensé.
- Un membre appuie la proposition en trouvant aussi que l'idée est bonne de prolonger les mandats.

Résolution 200.9

« Il est proposé pour tous les postes des comités institutionnels d'instaurer pour les enseignants et les enseignantes des mandats de deux ans en planifiant un processus d'alternance, sauf pour le conseil d'administration et le comité d'éthique de la recherche pour lesquels les mandats sont officiellement de trois ans. »

L'exécutif propose et Jean-Luc Filion appuie.

Adoptée à l'unanimité.

À noter : pour le bureau exécutif, qui n'est pas un comité institutionnel, les mandats sont d'une durée d'un an en vertu des statuts et règlements du SPECS

12. Élections :

12.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateurs.es.

Résolution 200.10

« Il est proposé de désigner président d'élections Jean-Thomas Courchesne, secrétaire d'élections Noémie Darveau, ainsi qu'Anne-Marie Leblanc et Martin Labrie scrutateurs. »

Philippe Langlois propose et Noémi Roy appuie.

Adoptée à l'unanimité.

12.2 Élections au bureau exécutif.

Résolution 200.11

« Conformément aux statuts et règlements (6.05), il est proposé que l'assemblée entérine les mises en candidatures aux différents postes à l'exécutif présentées par la direction d'élections et de scrutin. »

Geneviève Charest propose et Dominique Dubuc appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Tenue d'un vote secret pour les 6 postes pour lesquels le directeur d'élections et de scrutin a reçu des candidatures :

- Présidence : **Julie Dionne** (Élue).
- Trésorerie : **Jean-Christophe Dominique** (Élu).
- Mobilisation : **Mathieu Poulin-Lamarre** (Élu).
- VP aux relations de travail : **Amélie Gauthier** (Élue).
- VP aux affaires pédagogiques : **Steve McKay** (Élu).
- Conseiller : **Jean-Luc Filion** (Élu).

Secrétariat : aucune candidature reçue durant la période électorale.

Le directeur d'élections et de scrutin ouvre une période de mise en nomination pour le poste de secrétariat.

- Anissa Laplante propose Évelyne Letendre. Elle accepte.
- Aucune autre candidature n'est présentée.
 - Évelyne Letendre se présente à l'assemblée.
- Tenue d'un vote secret :
Évelyne Letendre est élue.

12.3 Élections aux comités institutionnels.

- **I-01 : CRT (Comité des relations du travail) (4 postes)**
 - Chantal Gauvreau propose Noémi Roy. Elle accepte.
 - Noémie Nantais Desjardins propose Félix Morin. Il accepte.
 - Antonin-Xavier Fournier propose Lucas Deschênes. Il accepte.
 - Jean Fradette propose Karmen Bédard. Elle accepte.

Noémi Roy, Félix Morin, Lucas Deschênes et Karmen Bédard sont élu.es par acclamation.
- **I-02 : CÉ (Commission des études)**
 - **Famille des techniques de biologies et de la santé**

Roxanne Proulx a déposé une procuration.
Aucune autre candidature n'est reçue.

Roxanne Proulx élue par acclamation.
 - **Famille des techniques humaines**

Jean Fradette propose Edith Roy. Elle accepte.
Aucune autre candidature n'est reçue.

Edith Roy élue par acclamation.
 - **Famille des arts et lettres**

Martin Labrie propose Claudine Desautels.
Aucune autre candidature n'est reçue.

Claudine Desautels élue par acclamation. Elle accepte.
 - **Famille des Sciences humaines**

Lucas Deschênes propose Antonin-Xavier Fournier. Il accepte.

Antonin-Xavier Fournier élu par acclamation.

- **Base individuelle, pour le personnel enseignant**
 Patricia Tremblay a déposé une procuration.
 Noémi Roy propose Jean Fradette. Il refuse.
Patricia Tremblay est élue par acclamation.
- **I-03 : CA (Conseil d'administration)** (1 poste en élection)
 - Jean Fradette propose Chantal Gauvreau. Elle accepte.
 Aucune autre candidature n'est reçue.**Chantal Gauvreau** est élue par acclamation.
- **I-04 : Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire** (2 postes en élection)
 - **Secteur C**
 Nicolas Caron propose Jean Fradette. Il accepte.
Jean Fradette est élu par acclamation.
 - **Secteur D**
 Aucune candidature n'est reçue.
Poste vacant.
- **I-05 : Comité perfectionnement** (3 postes)
 - Mathieu Deschamps se propose.
 - Mathieu Deschamps propose Yvon Saint-Jean. Il accepte.
 - Josée Morais se propose.**Mathieu Deschamps, Yvon Saint-Jean et Josée Morais** sont élu.es par acclamation.
- **I-06 : Comité diversité sexuelle et de genre (CDSG)** (1 poste)
 - Philippe Langlois propose Dominique Dubuc. Elle accepte.
 Aucune autre candidature n'est reçue.**Dominique Dubuc** élue par acclamation.
- **I-07 : Comité C'Viable** (1 poste)
 - Mathieu Poulin-Lamarre propose Philippe Langlois. Il accepte.
 Aucune autre candidature n'est reçue.**Philippe Langlois** est élu par acclamation.
- **I-08 : Comité consultatif de la recherche** (3 postes)
 - Olivier Domingue a déposé une procuration.**Olivier Domingue** est élu par acclamation.
Deux postes vacants.

○ **I-09 : CÉR (Comité d'éthique de la recherche)** (2 postes en élection)

- Jean Fradette propose Tarik Rahem. Il accepte.
- Philippe Langlois propose Louis Desmeules. Il accepte.
- Louis Desmeules propose Steve McKay. Il refuse.

Tarik Rahem et **Louis Desmeules** sont élus par acclamation.

○ **I-10 : Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec** (3 postes)

- Jean Fradette propose Guillaume Lallier. Il accepte.

Guillaume Lallier est élu par acclamation.

Deux postes vacants

○ **I-11 : Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique** (2 postes)

- Noémi Roy propose Noémie Desjardins Nantais. Elle accepte.
- Jean Fradette propose Noémi Roy. Elle refuse.
- Noémi Roy propose Julie Dionne. Elle accepte.

Noémie Desjardins Nantais et **Julie Dionne** sont élues par acclamation.

○ **I-12 : Comité des sujets sensibles** (3 postes)

- Mikhael Kowalak se présente.
Aucune autre candidature n'est soumise.

Mikhael Kowalak est élu par acclamation.

Deux postes vacants.

○ **I-13 : Comité de la politique culturelle** (8 postes)

- Littérature et communication : Danielle Tremblay est proposée par son département.
- Arts visuels : Martin Labrie est proposé par son département.
- Danse : Nicolas Zemmour est proposé par son département.

Résolution 200.12

« Il est proposé que l'assemblée générale entérine les candidatures proposées par les départements de Littérature et communication (**Danielle Tremblay**), Arts visuels (**Martin Labrie**) et Danse (**Nicolas Zemmour**). »

Jean-Luc Filion propose et Philippe Langlois appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Graphisme : aucune candidature n'est proposée par le département. C'est à l'assemblée générale de procéder à l'élection.
Josée Morais se propose.
Aucune autre candidature n'est présentée.

Josée Morais est élue par acclamation.

- Langues modernes : aucune candidature n'est proposée par le département. C'est à l'assemblée générale de procéder à l'élection.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Poste vacant.
- Musique : aucune candidature n'est proposée par le département. C'est à l'assemblée générale de procéder à l'élection.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Poste vacant.
- Secteur universitaire autre qu'artistique :
Philippe Langlois propose Maria Chelkowska. Elle accepte.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Maria Chelkowska est élue par acclamation.
- En secteur technique autre qu'artistique :
Josée Morais propose Josée Lange. Elle refuse.
Yvon St-Jean se propose.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Yvon St-Jean est élu par acclamation.
- **I-14 : Comité éthique de l'utilisation des animaux (5 postes)**
 - Biologie : Rosalie Lemay est proposée par son département.
 - Techniques de santé animale (une personne vétérinaire) : Martine Nadeau est proposée par son département.
 - Techniques de bioécologie : Daniel Ouellette est présenté par son département.
 - Gestion et technologies d'entreprise agricole : Simon Lemieux est présenté par son département.

Résolution 200.13
*« Il est proposé que l'assemblée générale entérine les candidatures proposées par les départements de Biologie (**Rosalie Lemay**), Techniques de santé animale (**Martine Nadeau**), Techniques de bioécologie (**Daniel Ouellette**) et Gestion et technologie d'entreprise agricole (**Simon Lemieux**). »*
XXX propose et Simon Dostaler appuie.
 Adoptée à l'unanimité.

 - Technologies de laboratoire (biotechnologies) : aucune candidature n'est proposée par le département. C'est à l'assemblée générale de procéder à l'élection.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Poste vacant.
- **I-15 : Comité biosécurité (3 postes)**
 - Biologie : Jean-Christophe Dominique (mandat 1 an) et Janet Pinkos (mandat 2 ans) sont présentés par leur département.
 - Techniques de santé animale (mandat 1 an) : Jean-Pierre Roy est présenté par son département.

Résolution 200.14

« Il est proposé que l'assemblée générale entérine les candidatures proposées par les départements de Biologie (**Jean-Christophe Dominique (1 an)**) et Janet Pinlos (**2 ans**) et de Techniques de santé animale (**Jean-Pierre Roy**). »

XXX propose et XXX appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Technologies de laboratoire : : aucune candidature n'est proposée par le département. C'est à l'assemblée générale de procéder à l'élection.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Poste vacant.
- **I-16 : Comité permanent lié à la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (1 poste)**
 - Aucune candidature n'est présentée.
Poste vacant.
- **I-17 : Comité d'accès à l'égalité en emploi (2 postes)**
 - Mikhael Kowalak se propose.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Mikhael Kowalak élu par acclamation.
Un poste vacant.
- **I-18 : Comité de gestion des matières dangereuses (1 poste élu en assemblée générale)**
 - Jean Fradette propose Tarik Rahem. Il accepte.
Aucune autre candidature n'est présentée.
Tarik Rahem élu par acclamation.

12.4 Élections et nominations sur les comités syndicaux.

- **Syndical-03 : Comité de discipline (4 postes)**
 - Josée Morais se propose.
 - Steve McKay propose Louis Desmeules. Il accepte.
 - Philippe Langlois propose Mathieu Deschamps. Il accepte.
 - Steve McKay propose Jean Fradette. Il accepte.
 - Aucune autre candidature n'est présentée.
Josée Morais, Louis Desmeules, Mathieu Deschamps et Jean Fradette sont élus par acclamation.

13. Finances au SPECS-CSN :

13.1 Signature des effets bancaires (3^e signature).

L'exécutif a besoin d'un troisième signataire des effets bancaires.

Résolution 200.15

« Il est proposé de désigner Amélie Gauthier troisième personne signataire des chèques et tout autre effet de commerce du SPECS-CSN à compter de juillet 2021, la personne présidente et la personne trésorière étant déjà désignées signataires en vertu des statuts et règlements du SPECS-CSN (5.11 d). »

Julie Dionne propose et Geneviève Charest appuie.

Adoptée à l'unanimité.

14. Divers.

Aucun point.

15. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidence déclare que l'assemblée est levée à 21h15.

Corinne Lamy
Présidence d'assemblée

Julie Dionne, présidente

Noémie Darveau, secrétaire